

HALL D
APPARTEMENT DE 2 PIECES
N°D701 au 7ème étage

ENTREE	3.34 m²
SEJOUR - CUISINE	25.40 m²
CHAMBRE	11.53 m²
SDB	5.37 m²
DRESSING	3.45 m²
WC	2.25 m²
DGT.	2.69 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE **54.03** m²

BALCON	9.20 m²
--------	---------

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	63.23 m²
---------------------------------------	-----------------

LEGENDE

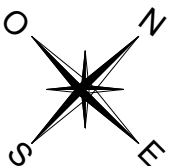
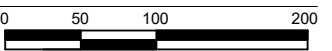
VP	volet pliant		sèche-serviette
GC	garde-corps		radiateur
	soffite / faux-plafond	LV	lave vaisselle
ETEL	esp. tech. du lgt.	LL	lave linge
PL	placard	C	cuisson
RP	robinet de puisage		



Indice A

AI 2025

Echelle :



Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF	PMR
---------------------	-----

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eau pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.